



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU **23 novembre 2023**

Le vingt-trois novembre deux mil vingt-trois, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de Chaon, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M. Patrick MORIN, Maire.

Etaient présents : MM Patrick MORIN, Alain PAVEAU, Thierry PFOHL, Bernard VANNIER, Paolo DA CUNHA MMES Christelle AUPY, Christiane BRULAIRE, Marie-Hélène LINARD

Était absent excusé : M. Daniel GAUDISSION (pouvoir à C. BRULAIRE)

Monsieur Alain PAVEAU a été désigné comme secrétaire de séance.

Convocation : 17 novembre 2023

Ordre du jour :

- Création d'un poste permanent au grade d'adjoint technique principal 2^{ème} classe 30/35^{ème}
- Questions diverses

CREATION D'UN POSTE PERMANENT D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2^{ème} **CLASSE 30/35^{ème}**

Le Maire propose à l'assemblée :

La création d'un emploi permanent d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps non complet soit 30/35^{ème} à compter du 30/12/2023 pour l'entretien des bâtiments communaux et la surveillance de la garderie

Cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire titulaire du grade d'adjoint technique principal 2^{ème} classe.

Après en avoir délibéré le conseil municipal adopte à l'unanimité ces propositions, ainsi que la modification du tableau des emplois et des effectifs.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité,

Monsieur le maire est chargé de signer tous les documents relatifs à ce dossier et de procéder au recrutement.

Procès-verbal arrêté le

Le Maire
Patrick MORIN

Le secrétaire
Alain PAVEAU